



Revêtement sol dégradé

Par **joffroy**, le **30/07/2016** à **06:47**

je suis locataire d'un appart, dans un ensemble de cinquante logements, de quatre étages. je me situe au deuxième, suite à des dégradations, du plafond de la salle de séjour, après des pluies,, immeuble de 10 ans d'âge, il avait été reconnu que c'était à l'origine, d'un défaut d'étanchéité de la dalle supérieure. des travaux, de rebouchage des traces de fuites au plafond ont été réduites grossièrement avec des produits nécessaires et recouvertes de peinture.

Plus récemment "2à 3 mois" J'ai constaté que le carrelage de la salle de séjour se dégradait."il se soulève légèrement par les cotés opposés,(phénomène difficilement visible sans observation précise)le carrelage craquèle,se fissure, en suivant des lignes asymétriques.courrier recommandé fait à l'agence immobilière chargé de le faire suivre au syndic.Aucune constatation visuelle effectuée.réponse évasive, mais inquiétante lors du paiement du loyer.Le propriétaire est en droit de vous réclamer, l'état d'origine, de votre appartement...je devrais ????

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **janus2fr**, le **30/07/2016** à **10:05**

Bonjour,

S'agissant d'un problème qui vous est étranger, votre responsabilité ne peut pas être mise en cause du moment que vous avertissez officiellement votre bailleur dès constatation du phénomène.

Il serait bon d'avertir, en plus de l'agence, directement le propriétaire. Car légalement, c'est lui qui reste responsable et c'est à lui que vous pourriez être amené à rendre des comptes.

L'agence n'est que son mandataire.

Par **joffroy**, le **01/08/2016** à **05:32**

Bonjour, merci pour votre réponse rapide et pertinente.

veuillez par avance m'excuser, pour avoir oublié, les formules de base de respects. Je suis un senior isolé, un peu débordé, mais heureux de découvrir tous ces modes de

communications. Je suivrai vos conseils et tiendrai au courant le propriétaire. respectueusement.